

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection*(«Journal officiel de l'Union européenne» C 50 du 21 février 2014)*

(2014/C 88/19)

Page 12, le texte faisant référence à l'aide d'État n° SA.37391 est supprimé et remplacé par le texte suivant:

«Rectificatif à l'autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, excepté pour les produits relevant de l'annexe I du traité)**

Date d'adoption de la décision	18.11.2013	
Numéro de l'aide	SA.37391 (2013/N)	
État membre	Lettonie	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Prolongation of RDP measure 'Natura 2000 payments (to forest owners)'	
Base juridique	Ministru kabineta noteikumu projekts „Noteikumi par valsts un Eiropas Savienības lauku attīstības atbalsta piešķiršanu, administrēšanu un uzraudzību vides un lauku ainavas uzlabošanai”	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Paiements Natura 2000 et paiements au titre de la directive 2000/60/CE	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	—	
Intensité	0 %	
Durée	01.01.2014 - 31.12.2014	
Secteurs économiques	AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Lauku atbalsta dienests Republikas laukums 2 LV-1981	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>